

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de **Saint-François-de-l'Île-d'Orléans** sur le budget 2023, à la salle du conseil, située à la Mairie de la Municipalité au 3491, chemin Royal, le lundi 12 décembre 2022 à 20 h, sous la présidence de **Madame Lina Labbé, mairesse**.

Sont présents :

- Maude Nadeau, conseillère au siège numéro 1
- Lauréanne Dion, conseillère au siège numéro 2 ;
- Patrick Lachance, conseiller au siège numéro 3 ;
- Dominique Labbé, conseiller au siège numéro 5 ;
- Denis Côté, conseiller au siège numéro 6 ;

Est absent :

- Gaétan Longchamp, conseiller au siège numéro 4 ;

Secrétaire d'assemblée : Marco Langlois, directeur général/greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;
4. Période de questions ;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget ;
5. Clôture de la séance.

Item 1 Ouverture de la séance

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

022-107

Item 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Maude Nadeau avec l'appui de Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 3 Adoption du budget de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Attendu que l'article 954 du Code municipal stipule qu'une municipalité doit préparer et adopter entre le 15 novembre et le 31 décembre un budget pour le prochain exercice financier. (RLRQ, c. C -27.1)

Attendu que ledit article 954 du Code municipal stipule également que : le budget doit prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. (RLRQ, c. C -27.1)

Attendu qu'il est de la volonté du Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans de présenter un budget équilibré pour l'exercice financier 2023.

En conséquence,

Sur proposition de Patrick Lachance avec l'appui de Maude Nadeau,

Il est résolu

Que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023, soient adoptées, et qu'il soit statué et décrété ce qui suit, à savoir :

Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023

Revenus & Affectations

Taxes

Foncières générales (Articles 33 & 205)	749 679 \$	
Taxation autre (Frais de publications, vente pour taxes)	1 500 \$	
Matières résiduelles	77 795 \$	
Réseau d'égout -Traitement et entretien (secteur)	14 850 \$	
Réseau d'égout -Traitement et entretien (ensemble)	3 713 \$	
Vidange des fosses individuelles	29 624 \$	
Tenant lieu de taxes foncières (Art 254) (OSBL)	8 975 \$	
Roulottes	960 \$	
Réseau d'égout - Construction (emprunt/secteur)	6 376 \$	
Réseau d'égout - Construction (emprunt/ensemble)	1 594 \$	
		895 066 \$

Revenus externes

Taxe sur la valeur foncière (PÉRI) (Fédéral)	100 \$	
Amendes Cour municipale	1 500 \$	
Autres amendes et pénalités	1 500 \$	
		3 100 \$

Autres revenus de source locale

Photocopies	100 \$	
-------------	--------	--

Télécopie	50 \$	
Certificat taxes et évaluation	200 \$	
Location locaux & salles (Centre le Sillon)	13 040 \$	
Vente drapeaux et accessoires	400 \$	
Location concessionnaire (parc de la Tour du Nordet)	2 050 \$	
Autres revenus	3 000 \$	
Permis de construction	1 500 \$	
Licence de chenil	200 \$	
Droits de mutation immobilière	10 000 \$	
Intérêts banque et autres investissements	1 000 \$	
Intérêts sur arrérages de taxes	4 000 \$	
Dotation spéciale de fonctionnement	8 648 \$	
		44 188 \$

Affectation du surplus

Surplus affecté à l'exercice (général)	85 000 \$	
		<u>85 000 \$</u>

Total des revenus & Affectations **1 027 354 \$**

Dépenses & immobilisations

Administration générale

Conseil

Rémunération de base – Élus	33 173 \$	
Allocation de dépenses – Élus	16 587 \$	
Avantages sociaux – Élus	7 939 \$	
Frais de déplacement – Élus	500 \$	
Téléphone cellulaire – Conseil	800 \$	
Représentation – Maire	1 000 \$	
Congrès et représentation – Conseillers	1 800 \$	
Formation et perfectionnement – Élus	500 \$	
Entretien, réparation et équipement Salle du conseil	500 \$	
Fournitures de bureau	250 \$	
		63 048 \$

Application de la loi

Inspecteur Agraire	500 \$	
Quote-part MRC – générale	88 977 \$	
Quote-part (Communauté métropolitaine)	6 400 \$	
		95 877 \$

Gestion financière & administrative

Rémunération - Administration & avantages sociaux	122 063 \$	
Frais de poste	1 750 \$	
Téléphone	1 200 \$	
Téléphone cellulaire	800 \$	
Internet (Accès, Hébergement & Domaine)	1 700 \$	
Information (Journal municipal)	4 369 \$	
Abonnement & achat volumes juridiques	1 100 \$	
Publicité & Articles promotionnels	100 \$	
Services juridiques	20 000 \$	
Comptabilité et vérification	12 546 \$	
Système informatique et logiciels	12 500 \$	
Assurances responsabilités publiques	20 630 \$	
Formation/Perfectionnement/Déplacements/Représentation	2 300 \$	
Réceptions	100 \$	
Cotisation association et abonnement	2 000 \$	

Frais de banque	100 \$	
Location photocopieur	3 500 \$	
Entretien et réparation Bureau	500 \$	
Entretien et réparation Administration	500 \$	
Aliments & breuvages	600 \$	
Fournitures de bureau	1 500 \$	
Fournitures médicales - Trousse premiers soins	1 000 \$	
		210 858 \$

Greffe

Publicité & informations	1 500 \$	
		1 500 \$

Évaluation

Services professionnels (Évaluation)	34 500 \$	
Mutation (Publication des droits)	150 \$	
		34 650 \$

Autre (Sillon & employés municipaux)

Rémunération - Employés municipaux & avantages sociaux	82 576 \$	
Déneigement Stationnements	4 300 \$	
Analyse d'eau	400 \$	
Formation & perfectionnement - Employés municipaux	1 000 \$	
Cadeaux remerciements	150 \$	
Entretien et réparation	5 000 \$	
Entretien machinerie et équipement	550 \$	
Eau de source – refroidisseur	500 \$	
Matériaux de construction	500 \$	
Essence huile et diesel	250 \$	
Mazout	24 000 \$	
Articles de quincaillerie	500 \$	
Outils et accessoires	500 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	1 500 \$	
Articles ménagers et produits d'entretien	1 000 \$	
Électricité	3 650 \$	
Autres	250 \$	
Dons et subventions (Organismes sans but lucratif)	4 000 \$	
		130 626 \$

Sécurité publique

Police

Services - Sûreté du Québec	129 446 \$	
		129 446 \$

Protection contre l'incendie

Services incendies	70 000 \$	
Citerne & bornes – Déneigement	2 350 \$	
Entretien - Borne-fontaine	750 \$	
		73 100 \$

Sécurité civile

Cotisation versée à une organisation externe	1 825 \$	
		1 825 \$

Sécurité publique – Autre

Services - premiers répondants	3 000 \$	
--------------------------------	----------	--

		3 000 \$
<i>Transports</i>		
<i>Voirie municipale</i>		
Services professionnels voirie	500 \$	
Entretien des chemins	1 500 \$	
Entretien & réparation Véhicule	1 350 \$	
Essence & carburant	2 500 \$	
		5 850 \$
<i>Enlèvement de la neige</i>		
Contrat pour enlèvement de la neige	40 205 \$	
		40 205 \$
<i>Éclairage des rues</i>		
Contrat d'entretien	2 000 \$	
Électricité	11 000 \$	
		13 000 \$
<i>Circulation & stationnement</i>		
Plaques de rues – Signalisation	500 \$	
		500 \$
<i>Transport collectif</i>		
Transport adapté	2 826 \$	
		2 826 \$
<i>Hygiène du milieu</i>		
<i>Réseau d'égout (et réserve financière)</i>		
Vidange des fosses individuelles	20 737 \$	
Gestion des boues et analyse	5 000 \$	
Gestion des boues - fosses individuelles	8 887 \$	
Accès site de traitement – Déneigement	750 \$	
Services techniques & Génie	5 500 \$	
Traitement des eaux usées – Tourbe	650 \$	
Traitement des eaux usées – Électricité	800 \$	
Réseau d'égout - Entretien et réparation - global	263 \$	
Réseau d'égout - Entretien et réparation	2 800 \$	
Réseau d'égout - Pièces mécaniques	1 000 \$	
Réseau d'égout – Électricité	1 800 \$	
Réseau d'égout (Remboursement municipal - capital)	2 790 \$	
Réseau égout - (Remboursement municipal - intérêts)	5 181 \$	
		56 157 \$
<i>Collecte et transport des matières résiduelles</i>		
Quote-Part (Enlèvement des matières résiduelles)	77 795 \$	
		77 795 \$
<i>Urbanisme & mise en valeur du territoire</i>		
<i>Promotion & développement économique</i>		
Services techniques & Génie (service permis en ligne)	250 \$	
Quote-Part MRC - Développement économique	18 050 \$	

18 300 \$

Rénovation urbaine

Comité d'embellissement	2 500 \$	2 500 \$
-------------------------	----------	-----------------

Loisirs & culture

Patinoire

Déneigement patinoire	450 \$	
Entretien & réparation patinoire	500 \$	
Entretien & Réparation machinerie et équipements	100 \$	
Électricité – Citerne & Patinoire	800 \$	
Articles de sports	500 \$	
		2 350 \$

Parcs & terrain de jeux

Services payés à organismes externes	14 000 \$	
Journée familiale (accueil & bénévoles)	1 000 \$	
		15 000 \$

Parcs régionaux

(Exploitation parcs) & (Sentier pédestre).

Internet (Accès WiFi, système de surveillance)	900 \$	
Analyse de l'eau	200 \$	
Entretien et réparation (parc de la Tour du Nordet)	5 000 \$	
Électricité (parc de la Tour du Nordet)	1 850 \$	
Entretien et réparation (Sentier pédestre)	750 \$	
Entretien et réparation - Parc du Sillon	3 000 \$	
Entretien et réparation - Parc du Quai	7 500 \$	
		19 200 \$

Comité Loisirs Sainte-Famille-Saint-François

Subvention comité loisirs	1 500 \$	
		1 500 \$

Bibliothèque

Services de bibliothèque payés à d'autres municipalités	6 642 \$	
		6 642 \$

Dépenses en immobilisations

Remboursement fonds de roulement	21 600 \$	
		<u>21 600 \$</u>

Total des dépenses & des immobilisations		<u>1 027 354 \$</u>
---	--	----------------------------

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 4 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 10 et se termine à 20 h 20 pour un total de 10 minutes.

- Les délibérations et la période de questions de cette session porteront exclusivement sur le budget.

3 personnes étaient présentes à la séance.

Item 5 **Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la clôture de la séance il est 20 h 20.

- En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.